

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 14 Juin 2019 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Grimal Jean-Luc, Cozette Jean-Pierre, Harrissart Richard, Hermier Christine, Morge Patrice, Pillon Marynes, Blot Lydie, Duquenne Richard

Absents: M. Levasseur Yohann

Pouvoirs : M Butez (à M. Cozette), Mme Pichard (à Mr Grimal), Mme Gellynck (à Marc Choisy)

Secrétaire de Séance : Madame PILLON Marynes.

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

Présentation Phase PADD du PLUI

Monsieur le Maire explique que c'est une obligation réglementaire que de présenter la phase PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du PLUI pour informations des conseils municipaux et observations.

Monsieur le Maire présente sous forme d'un diaporama ce document qui traduit la stratégie du territoire pour les 15 ans à venir en matière d'habitat, de mobilité, de préservation et valorisation des ressources du territoire. Il donne ensuite son avis sur le sujet et demande aux conseillers s'ils ont des remarques sur ce document. En l'absence de remarques, Monsieur le Maire propose de notifier la préservation de l'espace ZNIEFF entourant le village (prairies permanentes, espaces jardins protégés, tours de ville...) figurant sur l'ancien POS

Demande de séances EPS pour les écoles

Monsieur le Maire présente la demande de Madame la Directrice d'école concernant une demande de financement de séances d'EPS pour la prochaine rentrée scolaire d'un montant de 1680 € pour la commune de Rollot et 840 € pour la commune de Piennes, ce qui correspond à 4 interventions par classe.

Monsieur le Maire rappelle que les séances, durant l'année scolaire 2018-2019, ont été très appréciées aussi bien des enseignants que des enfants et des parents d'élèves. Qu'elles ont été très bénéfiques aux enfants.

Le Conseil municipal donne son accord pour le renouvellement et le financement de ces séances pour l'année scolaire 2019-2020.

Circulation chemin du vieux moulin

Vu le passage rapide des voitures et leur nombre croissant dans le chemin du vieux moulin. Monsieur le Maire propose aux conseillers de mettre cette rue en sens unique accessible aux véhicules qui viennent de Frestoy Vaux et interdit à ceux venant de Rollot, ainsi qu'une interdiction poids lourds « sauf véhicules agricoles ». Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Finalisation Projet assainissement

Monsieur le Maire explique que les différents devis pour l'assainissement de la mairie, salle des associations, école, bibliothèque, logement ont été transmis au technicien du SPANC pour avis. Reste à étudier les dossiers afin d'analyser les différentes propositions notamment en matière d'entretien et de maintenance annuelle des systèmes proposés. Face à la complexité de ce dossier, monsieur le maire propose de constituer un groupe de travail composé de 3 adjoints (Mrs Grimal,

Choisy Marc et Cozette) et de Monsieur Morge, chargés d'étudier les dossiers et de faire le choix de l'entreprise. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Questions diverses

Devis installation internet école

Monsieur le Maire présente le devis de Monsieur MOENS d'un montant de 1850 € HT pour la réalisation d'une installation pour le branchement des TBI (tableaux Blancs interactifs) dans les classes maternelles et primaires.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la réalisation de ces travaux.

Rappel dates diverses

Monsieur le Maire rappelle que samedi 15 juin à lieu la kermesse des écoles et le samedi 22 juin le tournoi de football organisé par le RAC

Il rappelle également qu'un flash est en préparation pour annoncer le 14 juillet.

Fin de séance 21h00